



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Préparations et restes de repas, aliments périmés, serviettes souillées... la collecte des déchets alimentaires se déploie sur ma ville ! Pour faciliter le tri, des bio-seaux sont à retirer gratuitement au point de retrait.

DÉCHETS AUTORISÉS



Préparations de repas



Restes de repas



Produits alimentaires périmés sans emballage



Thé, café, filtres en papier et essuie-touts souillés

À déposer à la borne en vrac ou bien dans un sac en papier kraft

DÉCHETS INTERDITS

CE NE SONT PAS DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : emballages, plastiques, verre, produits d'hygiène, de nettoyage et de soins, déchets verts (tonte, branches, terre), litières d'animaux, dosettes en aluminium, cendres, huile, textiles...



JE DÉPOSE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Dans l'abri-bac le plus proche de chez moi !

Abri-bacs

- 1 7 rue du 19 Mars 1962
- 2 32 allée André Bérroujon
- 3 1 rés. Salvador Allende
- 4 2 avenue d'Alembert
- 5 1 avenue Lavoisier
- 6 11 place Gabriel Péri
- 7 1 rue Pierre et Marie Curie
- 8 25 rue Albert Chardavoine
- 9 17 rue Albert Chardavoine
- 10 1 rue Jean Hazard
- 11 4/6 square Jean Jaurès
- 12 2 square Jean Jaurès

JE RÉCUPÈRE MON BIO-SEAU



Au Centre technique municipal de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Point de retrait des bio-seaux

CTM Centre technique municipal
5 rue du 19 mars 1962

- 13 4 rue Louise Michel
- 14 10 rue Louise Michel
- 15 Allée François Rabelais
- 16 6 rue du Colonel Fabien

L'emplacement des abri-bacs étant susceptible d'évoluer, je consulte la carte interactive avant de me déplacer.

Retrouvez les adresses des abri-bacs où déposer vos déchets alimentaires.



DÉCHETS VERTS ET DÉCHETS ALIMENTAIRES

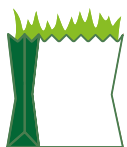
COMMENT S'ORGANISE LA COLLECTE DANS MA VILLE ?

2026



VILLE-DUGNY.fr

PARIS
TERRES D'ENVOL



LES DÉCHETS VERTS

EN PORTE À PORTE

La collecte des déchets verts en porte-à-porte reprend à partir du 1^{er} mars jusqu'au 30 novembre 2026 tous les lundis.

DÉCHETS AUTORISÉS



Branchages, tontes de gazon, feuilles, plantes et fleurs, tailles de haie, placés dans les sacs biodégradables en papier qui vous ont été remis.



Les branches peuvent être liées en fagots avec un lien naturel (ficelle ou raphia).

- 1,50 m



DÉCHETS INTERDITS

Les sacs poubelles fermés, les cagettes, les objets en bois, les branchages de diamètre supérieur à 10 cm, les souches, troncs d'arbres et les fagots de plus de 1,50 m de longueur.



JE RÉCUPÈRE MON SAC BIODÉGRADABLE

Entre le **1^{er} mars** et le **24 novembre**
8h-12h & 13h30-17h
À l'accueil du centre technique municipal



Déchèterie de Drancy

11 rue Gâteau Lamblin
T. 01 48 96 50 50

Sur rendez-vous :
samedi : 9h-13h



Déchèterie mobile de Drancy

Face au 86 rue Julian Grimaud
Du **1^{er} avril au 31 octobre** : 10h-19h
Du **1^{er} novembre au 31 mars** : 10h-18h
Accessible chaque **1^{er} samedi** du mois

Point de retrait des sacs biodégradables

Centre technique municipal
5 rue du 19 mars 1962

POURQUOI TRIER MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Grâce à cette collecte, mes déchets alimentaires, qui représentent 30% de ma poubelle d'ordures ménagères, seront transformés en biogaz pour produire de l'électricité ou du biocarburant, mais aussi en engrais naturel pour l'agriculture locale.



RÉDUIRE

d'un tiers le volume de ma poubelle d'ordures ménagères

PRODUIRE

du biogaz, transformé en électricité ou en biocarburant



FABRIQUER

un fertilisant 100 % naturel, utilisé pour l'agriculture



TERRES D'ENVOI J'ÉCOUTE !

0 800 10 23 13

Service & appel gratuits